



**Réunion extraordinaire du Sous-Comité Technique
Spécialisé Environnement Forêt sur la position commune
des Etats membres de la CEEAC face à la COP 27,**

Kinshasa, Palais du Peuple, 5 octobre 2022

**Discours de Clôture de Son Excellence Madame Eve BAZAIBA
MASUDI, Vice Première Ministre, Ministre de l'Environnement et du
Développement Durable de la RDC**

Kinshasa, le 05 octobre 2022

Mesdames et Messieurs les Ministres, Cher Collègues ;

Monsieur le Président en Exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale ;

Excellence, Messieurs les Ambassadeurs des Etats Membres de la CEEAC

Monsieur le Commissaire, Chef du Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rurale de la Commission de la CEEAC ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences d'Exécutions de la CEEAC ;

Mesdames et Messieurs les Experts, Délégués des pays membres de la CEEAC ;

Mesdames et Messieurs ;

Sur la route vers Sharm El Sheik en République Arabe d'Egypte où l'Afrique centrale va participer à la COP 27 à côté des autres régions du monde, nous venons d'adopter, dans le contexte d'un agenda très serré, notre position commune enrichie, comme je l'ai annoncé dans mon allocution d'ouverture, des résultats de la Conférence scientifique de Yangambi, ceux de la Réunion extraordinaire des Ministres de la COMIFAC et ceux de la PRE COP 27.

C'est l'occasion pour moi de féliciter nos experts qui ont préparé le texte adopté soit en présentiel, soit en distanciel et tous nos Etats ainsi que la Commission de la Communauté. Le résultat auquel nous sommes parvenus est à la hauteur des efforts et sacrifices consentis par les uns et les autres.

Je saisi cette occasion pour saluer le travail de la Commission de la CEEAC dont la Présidence en exercice est assurée actuellement par mon pays, la République Démocratique du Congo.

C'est pourquoi, nous soutenons la tenue de l'Assemblée générale constitutive du Groupe de Recherche sur l'Evolution du Climat en Afrique centrale et celle du Réseau des Entreprises d'Afrique centrale pour l'Economie Verte prévues respectivement du 6 au 7 octobre 2022 et du 8 au 9 octobre 2022 ici à Kinshasa.

La République Démocratique du Congo attache beaucoup d'importance à ces deux Organisations Sous-Régionales Partenaires qui viennent enrichir le cadre institutionnel et organisationnel sous-régional nécessaire pour produire des véritables solutions face à la crise climatique et l'accélération de la transformation structurelle de l'économie structurelle de l'économie de nos Etats membres en général et l'économie bleue et l'économie verte en particulier.

Y faisant suite, je vous informe que la République Démocratique du Congo, mon pays, est disposé d'abriter les organes exécutifs de ces deux organisations de la société civile à Yangambi pour le Groupe de Recherche sur l'Evolution du Climat en Afrique centrale (GRECAC) et à Kinshasa pour le Réseau des Entreprises d'Afrique centrale pour l'Economie verte (REACEV).

Toutes les dispositions politiques, diplomatiques et matériel et logistique sont d'ores et déjà prises pour la mise en œuvre de cette volonté de mon pays en collaboration avec les entreprises -elles même et la Commission de la Communauté.

Tout en vous souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs et dans vos activités habituelles, je déclare close la Réunion extraordinaire du Sous-Comité Technique Spécialisé Environnement Forêt sur la position commune de l'Afrique centrale dans le cadre de la COP 27

Je vous remercie